

COMpte RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 7 NOVEMBRE 2008

PRÉSENTS

M. MOREAU, représentant de la mairie – M. BESSIERES, délégué départemental de d'éducation nationale – M^{me} ROBERT, adjointe d'hygiène scolaire – Les enseignants : M^{me} GANDOULY – M. ANTARI – M. DURAND - M^{me} GOBALRAJA – M. VALENTIN – M. JARNOIN - M^{me} BACCALA - M^{me} ROZZO – M^{me} L'ACHIVER, maître E – M^{me} DELASSALE, directrice – Les parents élus : M. PANARIELLO – M. CHATTOU - M^{me} FARZA - M^{me} PEROTIN - M^{me} COTTEN – M. MOHANARAJAN - M^{me} BIZET – M. BAMBA – M^{me} BENHAMOU

EXCUSÉS

M^{me} KALHART, inspectrice de l'éducation nationale – M^{me} ELUERE, enseignante – Les parents : M. SAGNA, M^{me} MAZOUZ, M. FARISS, M^{me} CHANFI – M. BOUKID

INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉCOLE

M^{me} DELASSALE déclare la séance ouverte à 17h30 et souhaite la bienvenue aux personnes présentes.
M^{me} PEROTIN, représentante de parents et M. JARNOIN, professeur des écoles sont les secrétaires de séance.

APPROBATION DU PRÉCÉDENT CONSEIL D'ÉCOLE

Lecture et approbation du compte-rendu à l'unanimité

LA COMPÉTENCE DU CONSEIL D'ÉCOLE

Lecture des compétences du conseil d'école (règlement type départemental)
http://www.ac-versailles.fr/ia78/premier_degre/doc/reglement_type.pdf

LE BILAN DE LA RENTRÉE 2008-2009

177 élèves sont scolarisés au sein de l'élémentaire Pascal. Ce chiffre est en diminution par rapport aux prévisions. Si les effectifs ne remontent pas, une suppression de classe pourrait être envisagée pour l'an prochain.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU COMITÉ DES PARENTS DU CONSEIL D'ÉCOLE

254 inscrits – 105 votants – 42% de participation – Une liste unique – Le vote par correspondance étant le moyen le plus utilisé

LES NOUVEAUTÉS DE LA RENTRÉE 2008-2009

Les nouveaux programmes

Les nouveaux programmes ont été communiqués aux équipes. Les manuels actuellement à disposition dans l'école ne sont pas en concordance avec ces nouveaux textes. La mise en place est difficile surtout avec le niveau d'exigence souhaité. L'équipe s'interroge également sur la mise en place des évaluations CM2 en janvier 2009 et celles des CE2 en mai 2009.

L'an dernier, les équipes ont travaillé pour mettre en place des programmations, des projets de cycle afin d'avoir une cohérence et une harmonisation au sein de l'école. Actuellement, en ce début d'année et en raison de la rédaction du PE 2008-2011, l'équipe n'a pas encore fait de changements.

Les nouveaux textes précisent la mise en place d'aides personnalisées. Une personne supplémentaire a été sollicitée afin de permettre la prise en charge d'un plus grand nombre d'élèves dans le besoin. Cette aide s'adresse à un public ciblé et le travail est en cohérence avec les difficultés rencontrées dans les évaluations. Les enseignants soulignent toutefois la difficulté à suivre les enfants demi-pensionnaire sur le temps du midi en raison de l'organisation du temps de cantine. Des aménagements spécifiques ont été proposés pour les élèves concernés afin qu'ils puissent, quand même, bénéficier de ces aides.

Des projets d'accompagnement éducatif sont proposés à l'ensemble des familles. Ils sont dans le domaine de « l'aide aux leçons et mise en place de méthodologie » et des « activités artistiques ». Ce dispositif est accessible à tous en fonction des places disponibles et des personnels volontaires. De nombreuses questions se sont posées aux enseignants pour la mise en place de l'accompagnement éducatif et des réajustements sont fréquents. Des bilans intermédiaires seront faits au cours de l'année.

Dans tous les cas, ces dispositifs sont mis en place avec le partenariat et l'accord des parents. La fréquentation des élèves retenus doit être régulière et toute absence doit être justifiée.

Les parents s'interrogent sur la carte scolaire pour l'entrée en 6^{ème}. Leur choix se fait souvent sur la réputation fondée ou non de l'établissement. Toutefois l'équipe rappelle qu'il est important de regarder les dispositifs mis en place pour aider les élèves ainsi que les effectifs des classes, d'autant que la réputation des établissements scolaires n'est pas toujours justifiée.

Le projet d'école 2008-2011

Le projet d'école 2008-2011 a été présenté aux parents. Il a été adopté dans l'état sachant que des avenants seront à prévoir.

Une demande de financement pour des Tableaux Numériques Interactifs avait été faite en avril 2008 auprès de la maire. Le projet n'a pas été retenu pour cette année.

Le RASED intervient dans l'école et figure dans les fiches actions du PE 2008-2011. Les différentes actions sont présentées par M^{me} L'ACHIVER. Toutefois, elle signale que le poste G n'a pas été remplacé et que 3000 suppressions de postes sont annoncées pour les RASED l'an prochain.

Le poste de prévention illettrisme est reconduit. M. DUBOIS remplace M^{me} HARDY. Son action sera en faveur des élèves de cycle II en partenariat avec les enseignants concernés.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE ET LA VIE DE L'ÉCOLE

Etablissement et vote du règlement intérieur de l'école

Lecture du règlement intérieur et vote à l'unanimité.

L'organisation de l'année scolaire : les grandes dates

Les classes vertes au Château de Villiers : l'équipe s'étonne que seulement 3 créneaux sont proposés au lieu de 4 permettant ainsi à toutes les classes de s'y rendre.

Chaque enseignant présente les projets des sorties ainsi que les motivations en relation avec le projet d'école :

- CE2/CM2 : Samara, cité des sciences, espace Rambouillet
- CM1B et CM1A: Institut du monde arabe, cité des sciences
- CE2 : Samara, médiathèque de Poissy, espace Rambouillet
- CP/CE1 : activité djembé, visite de la ferme, musée de l'éducation
- CP : château de Breteuil, exploradome, jardin d'acclimatation
- CM2 : château de Versailles, Cinémathèque, Futuroscope, cité de sciences
- CE1 : ferme d'Ecancourt, Odysée verte, musée de l'éducation, musée en herbe
- Adaptation : les élèves participeront avec les autres classes à certains projets notés ci dessus

Certaines classes participeront également aux JMF, à Cinécole, aux temps forts, aux activités proposées par le musée du jouet et aux classes vertes au château de Villiers.

L'hygiène et la santé scolaire

Le Médecin Scolaire, Mme BLANCHET – SEGARRA intervient toujours sur l'école. Les visites médicales sont commencées.

La sécurité à l'école et aux abords de l'école

La classe mobile (13 ordinateurs portables) et le PC du TNI ont été dérobés par effraction le 1/7/2008. Les voleurs ont accédé par la cour de récréation alors que l'alarme ne s'était pas déclenchée.

L'accès à l'école est dangereux en raison des stationnements abusifs aux abords de l'école et de la présence de plusieurs cars scolaires. Les parents demandent une plus grande présence de la Police Municipale.

Des dégradations sont commises très souvent le week-end, la serrure du portail est régulièrement détruite et les réparations tardent à être faites.

Les matériels d'entretien est stocké dans un local trop étroit. Le personnel de ménage est contraint de laisser le chariot dans le couloir. Un local plus approprié est à aménager au 1^{er} étage.

La restauration scolaire

La mise en place de l'aide personnalisée sur le temps du midi et le décalage des horaires avec l'accès à la cantine Ronsard, ne permettent pas un temps de pause convenable pour les enfants. Une demande de construction de cantine sur place a été demandé. La mairie est favorable et propose de l'installer dans les salles 003 et 004 de l'école. Les travaux pourraient avoir lieu

pendant les vacances de février, sous réserve que le budget soit voté. Les classes actuellement occupées par les collègues de CP et CP/CE1 pourraient être déplacée dans les classes 004 et 006. Toutefois il apparaît indispensable à l'équipe que les travaux soient terminés lors de la reprise des cours.

Dans l'attente de la réalisation de la cantine, les parents sollicitent la mise à disposition d'un car (ex : le car qui conduit les élèves de La Coudraie). A ce jour, la mairie n'a pas envisagé ce moyen.

L'organisation péri-éducative

L'organisation du temps de cantine est soumis aux problèmes d'éloignement du réfectoire. M^{me} ROBERT indique que le nombre des accompagnateurs correspond aux normes en vigueur.

L'étude surveillée reste d'actualité au sein de l'école. Cette prestation est proposée par la mairie. Elle est payante. Des enseignants sont volontaires ainsi qu'une vacataire les vendredis soirs en cas de conseil des maîtres.

Le Dispositif de Réussite Educative est également proposé par la mairie et visera à apporter des moyens supplémentaires (aides aux CP « coup de pouce », activités sportives, ...) aux écoles qui rentrent dans ce dispositif. L'école Pascal pourra en bénéficier.

Des tournois de handball sont organisés par les intervenants sportifs de la mairie pour les CM1 et CM2 sur le temps du midi. Seuls les enfants de la cantine ne peuvent pas y participer en raison de la non-proximité du lieu de restauration.

Le point sur les travaux

De nombreux travaux n'ont pas été effectués pendant l'été, dont des demandes faisant suite à la commission de sécurité (freins aux portes de sécurité, ...). La liste des travaux est communiquée aux participants. M. MOREAU se charge de faire le point.

La directrice n'est pas informée du suivi des travaux. Elle ne sait pas ce qui va être fait, dans quels délais. Ses sollicitations restent vaines dans la plupart des cas. Le problème a déjà été soulevé lors d'une réunion avec l'Adjointe chargée aux affaires scolaires. La situation reste inchangée et pénalise le fonctionnement de l'école.

L'ORGANISATION DU PARTENARIAT ÉCOLE - FAMILLE

Les parents regrettent que peu de familles s'impliquent dans la vie de l'école.

La directrice rappelle que l'école peut mettre à disposition des salles pour organiser des réunions après l'accord de M. le Maire.

LES MOYENS FINANCIERS ALLOUÉS À L'ÉCOLE

Le budget communal, la caisse des écoles, la coopérative scolaire

Le budget communal, pour l'achat des fournitures scolaires a été utilisé. L'équipe souligne des problèmes de livraisons et de suivi de commandes probablement liés au fournisseur.

L'équipe a demandé l'an dernier que les « bons-mairie » donnés aux élèves soient revus car les fournitures sont trop spécifiques et ne conviennent pas forcément au travail que l'enseignant souhaite mener en classe (ex : classeur)

Les enseignants ont constaté une plus grande participation des familles cette année. Toutefois, la somme globale récoltée est sensiblement la même. Les comptes plus précis seront communiquée lors d'un prochain conseil.

La désignation des commissaires aux comptes pour la coopérative scolaire

M^{me} GANDOULY est signataire. M. ANTARI est trésorier.

M^{me} PEROTIN et M^{me} FARZA participeront aux commissions.

LES DATES DES PROCHAINS CONSEILS D'ÉCOLE

Vendredi 6 février 2009 de 17h30 à 19h30 – Vendredi 5 juin de 17h30 à 19h30

La Directrice remercie les personnes présentes. La séance est levée à 19h30

Secrétaires de séance,

Mme PEROTIN
Représentante de parents

M. JARNOIN
Enseignant

La Directrice,

Magali DELASSALE